Ce fonds investit dans les entreprises qui contribuent à soutenir le développement humain

DASHBOARD AU 31.07.2024

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR	36	1587

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)
1 2 3 **4** 5 6 7	7,49 % Indice de référence 9,43 %	5,26 % Indice de référence 6,29 %

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)

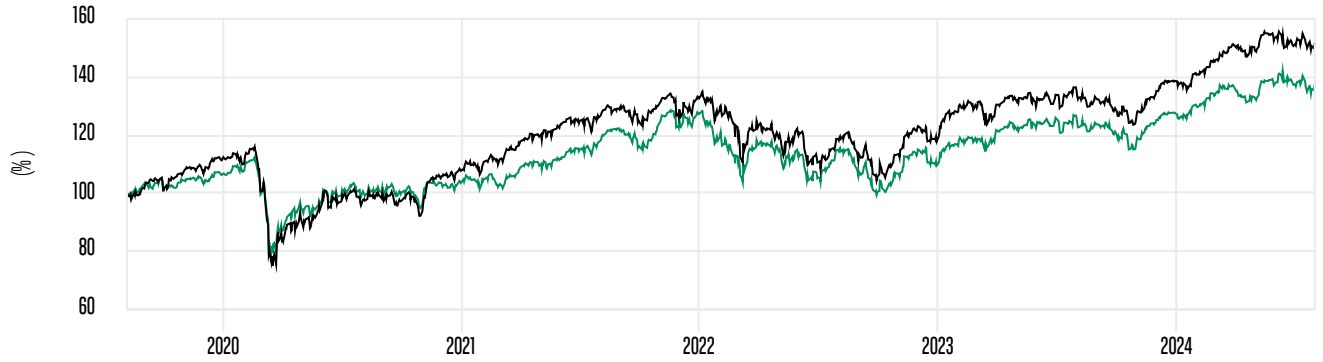

Performances cumulées au 31.07.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	7,49	0,01	3,42	5,24	8,35	19,43	16,90	39,03	35,20
INDICE DE RÉFÉRENCE	9,43	0,72	1,76	7,36	11,15	27,78	20,41	58,52	47,33

Performances calendaires au 31.07.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
FONDS	16,68	-13,97	23,04	-2,69	21,54	-4,20	5,20	-5,50	15,20	9,00
INDICE DE RÉFÉRENCE	17,65	-11,24	23,38	-3,34	26,05	-10,60	10,20	2,60	8,20	6,80

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions	
ASML HOLDING NV	7,16
SCHNEIDER ELECTRIC	5,29
LOREAL SA	5,09
ALLIANZ	5,06
MUENCHENER RUECKVER GESELLS AG N N	4,63
L AIR LIQUIDE SA	4,62
WOLTERS KLUWER NV C	4,41
GENERALI	3,86
ESSILORLUXOTTICA SA	3,64
SANOFI SA	3,49
Nb de positions dans le portefeuille	**36**

par Pays		Contre l'Indice
France	26,87	+ 2,04
Allemagne	24,33	+ 3,59
Royaume-Uni	11,78	+ 4,27
Pays-Bas	11,57	- 0,31
Suisse	6,57	- 0,18
États-Unis	5,29	+ 2,04
Italie	5,14	- 0,86
Danemark	2,09	- 0,20
Finlande	2,00	- 0,42
Autriche	1,86	+ 1,38
Autres	1,14	- 12,70
Liquidités	1,37	+ 1,36
Total	**100,00**	

par Secteur		Contre l'Indice
Finance	18,95	- 0,46
Industrie	17,68	+ 0,44
Santé	14,61	+ 3,49
Technologie de l'information	13,41	+ 1,84
Consommation de base	13,05	+ 4,56
Matériaux	8,17	+ 2,61
Consommation discrétionnaire	4,72	- 7,57
Services de communication	4,39	+ 0,59
Immobilier	2,16	+ 1,21
Services publics	1,49	- 3,48
Autres	-	- 4,60
Liquidités	1,37	+ 1,36
Total	**100,00**	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 31.07.2024
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
L'investisseur durable d'un monde qui change

COMMENTAIRE DE GESTION

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Les actions mondiales se sont très bien comportées au cours de la première quinzaine de juillet, soutenues par la détente des rendements obligataires déclenchée par le regain des anticipations de baisse des taux directeurs. Comme souvent, les attentes sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine ont été l'élément déterminant qui a permis à plusieurs indices actions (pas seulement aux Etats-Unis) d'établir de nouveaux records. Au 16 juillet, les actions mondiales étaient en hausse de 3,6 % par rapport à fin juin et de 13,7 % depuis le début de l'année (indice MSCI AC World en dollars). Par la suite une correction significative est intervenue. Elle a d'abord touché les grandes valeurs technologiques, suscitant quelques débats sur la pertinence de l'intelligence artificielle comme thème d'investissement ou, plus prosaïquement, sur les niveaux de valorisations de certains titres après leur impressionnant parcours des mois précédents.

Les valeurs technologiques n'ont pas été les seules à connaître des difficultés courant juillet, ce qui renforce l'hypothèse d'une baisse résultant de prises de bénéfices sur les titres, secteurs ou indices qui avaient nettement surperformé jusqu'alors. Les données fondamentales sur les actions restent en effet favorables comme le montre notamment la bonne dynamique suivie par les perspectives bénéficiaires des entreprises.

Grâce à leur rebond du 31 juillet (+1,6 %), le bilan mensuel des actions mondiales est positif (+1,5 %) malgré le léger recul des actions émergentes (-0,1 % pour l'indice MSCI Emerging Markets en dollars) lié à la baisse des actions chinoises (-2,3 %) qui ont pâti des déceptions sur la croissance. L'assouplissement monétaire et l'engagement des autorités à atteindre l'objectif d'une hausse du PIB de 5 % cette année n'ont pas suffi à pleinement rassurer les investisseurs. Les performances des marchés développés ont été assez hétérogènes.

Dans la zone euro, après leur baisse marquée en juin liées aux incertitudes politiques nées des élections législatives en France, les marchés sont restés hésitants face aux signes de ralentissement de l'activité (+0,3 % pour l'indice MSCI EMU et -0,4 % pour l'Eurostoxx 50 en euros). Les valeurs bancaires européennes, qui avaient été très affectées par les turbulences de juin (-6,8 %) sont parvenues à regagner 5,8 % en juillet. Aux Etats-Unis, le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,1 % mais l'indice du Nasdaq composite a perdu 0,8 % en raison des prises de bénéfices sur le secteur technologique. La rotation vers les titres qui avaient été délaissés jusqu'alors est illustrée par le rebond des petites capitalisations américaines. Cette rotation s'est observée également entre les styles et les secteurs. Le style croissance a perdu 0,9 % (MSCI AC World Growth) alors que le style Value a repris 4,2 % (MSCI AC World Value) en juillet. D'une manière générale, les secteurs défensifs ont surperformé les cycliques.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Dans ce contexte, le fonds BNP Paribas Développement Humain a sous-performé son indice de référence.

La sélection de titres et dans une moindre mesure l'allocation sectorielle ont impacté négativement la performance.

En termes d'allocation sectorielle, le fonds a majoritairement bénéficié de la sous-pondération de la consommation discrétionnaire et de la surpondération de la santé. Cela n'a pas totalement compensé la surpondération dans des secteurs ayant sous-performés comme les technologies de l'information mais aussi la surpondération dans des secteurs ayant surperformés comme les services aux collectivités.

De même, en termes de sélection de titres, le bon choix de valeurs au sein de la consommation discrétionnaire et des matériaux n'a pas compensé de mauvais choix dans des valeurs appartenant aux secteurs des technologies de l'information, des financières, de la consommation courante, de l'industrie & de la santé.

En termes de valeurs, le fonds a bénéficié de la surexposition à des titres ayant surperformé comme Compass & Pearson dans la consommation discrétionnaire, Saint Gobain dans l'industrie, Essilorluxottica & Merck dans la santé et Air Liquide dans les matériaux. Il en a été de même de titres sous-pondérés qui ont sous-performé ce mois-ci comme LVMH et Stellantis dans la consommation discrétionnaire, deux sociétés absentes de l'univers thématique ISR.

En revanche, le fonds a souffert de la contribution négative de titres surpondérés ayant mal performés comme ASML, STMicroelectronics et Infineon dans les technologies de l'information, Munich Re dans les financières et Loreal dans la consommation courante.

De même, il a souffert de la sous-pondération dans des titres ayant surperformés comme Roche dans la santé, Airbus dans l'industrie, Unicredit dans les financières, Sap dans les technologies de l'information & Intesa Sanpaolo dans les financières.

Durant le mois, Nous avons pris des bénéfices sur Relx (Royaume-Uni) et Wolters Kluwer (Pays-Bas), deux valeurs industrielles dont le rebond récent avait conduit à dépasser le seuil de surpondération de 400 points de base au sein du portefeuille.
Nous avons aussi pris des bénéfices sur Givaudan (Suisse), Essilorluxottica (France), Compass (Royaume-Uni), Rentokil (Royaume-Uni) et Pearson (Royaume-Uni), suite à leur récente surperformance.
Enfin nous avons très nettement réduit la surpondération d'ASML (Pays-Bas) dans les technologies de l'information, suite à la publication de résultats semestriels à l'occasion desquels le groupe a réduit sa prévision au titre du 3ème trimestre 2024. Nous avons en effet préféré prendre une partie de nos bénéfices sur un titre qui affichait une hausse de plus de 40% depuis le début de l'année. D'autant plus que le gouvernement américain venait d'annoncer sa volonté de restreindre les exportations de technologies vers la Chine.

COMMENTAIRE DE GESTION

La trésorerie ainsi dégagée nous a permis :

- De renforcer l'exposition du portefeuille aux valeurs cycliques, d'une part via des valeurs exposées à la construction/rénovation, au travers de titres comme Schneider, Saint-Gobain ou Air Liquide, d'autre part via l'initiation d'une position en titres Prysmian (Industrie) en Italie. Prysmian est le leader mondial du câble avec 8% de parts de marché, avec une forte présence en Europe (50% du CA) et en Amérique du Nord (34%). Grâce à une part de marché en haute tension supérieure à 35%, le groupe est particulièrement bien positionné pour bénéficier de la croissance des marchés de la transition énergétique et de la digitalisation.

- De passer de sous-pondérer à neutre sur le secteur des financières via le renforcement d'Axa, Allianz et Generali (nous rappelons que l'univers d'investissement thématique ISR ne comprend pas le secteur bancaire),

- De réduire la sous-pondération du secteur des services aux collectivités en achetant EON, en Allemagne. EON est le numéro 1 européen de la distribution d'électricité et de gaz (réseaux) suite à des opérations très transformantes comme le rachat d'Innogy à RWE en 2019. Il opère essentiellement en Europe du Nord, L'Allemagne contribuant à 75% de l'EBITDA du groupe. EON est l'un des principaux bénéficiaires de la mise en place du « Green deal » en Europe. Le groupe a une offre large destinée à l'amélioration de l'efficience énergétique des zones urbaines, des sociétés et des particuliers.

- D'accroître l'exposition au secteur immobilier en renforçant Vonovia (résidentiel locatif) en Allemagne.

PERSPECTIVES

Les anticipations de baisse des taux directeurs dans les principales économies développées se sont renforcées au cours des dernières semaines. Les marchés obligataires ont profité de cet environnement qui a, de surcroît, conduit à une repentification des courbes de taux grâce à la surperformance des échéances courtes. Les variations des actions en juillet reflètent pour l'essentiel des prises de bénéfices. Ces ajustements ont touché tous les indices et secteurs qui s'étaient très bien comportés au premier semestre, comme le secteur de la technologie aux Etats-Unis. En conséquence, les valeurs de croissance, pourtant a priori les plus susceptibles d'être soutenues par la détente des taux, ont sous-performé, parfois spectaculairement pour quelques titres phares.

Pour autant, cette évolution ne semble pas être la remise en cause du thème du développement de l'intelligence artificielle ni de l'appétit pour les valeurs technologiques. D'une part, les résultats de ces entreprises sont restés bons au titre du deuxième trimestre, l'investissement productif ne faiblit pas et les perspectives bénéficiaires sont bien orientées. Après la récente correction, la valorisation du Nasdaq a gagné en attractivité. D'autre part, l'environnement économique où la croissance mondiale se maintient autour de 3,25 % en 2024 et 2025 avec une inflation revenant vers les objectifs des banques centrales et un assouplissement des politiques monétaires devrait être favorable à l'activité des entreprises. Toutefois, les risques de voir dérailler ce scénario idéal existent : déceptions sur la croissance, inflation plus persistante que prévu. Enfin, l'aggravation des tensions géopolitiques et les incertitudes politiques dans les zones émergentes mais aussi en Europe, après les dernières élections, et aux Etats-Unis, avant le scrutin de novembre, peuvent alimenter la nervosité des investisseurs. Le creusement des déficits publics et l'alourdissement des dettes pourraient finir par les inquiéter en l'absence de programmes d'assainissement budgétaire d'envergure comme le souligne le FMI dans son dernier rapport.

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global
66,89
Indice de référence : 60,95

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	6,50	5,18	5,21
Indice de référence	4,67	3,98	2,31

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	45,67
Indice de référence	66,92

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	99,97 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille . Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière..

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/
Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

Risque plus faible **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	14,91
Tracking Error	5,24
Ratio d'information	-0,20
Ratio de Sharpe	0,23
Alpha	-0,61
Beta	0,95
R^2	0,88

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.
L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité:** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	2,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.23)	1,47%
Commission de gestion max.	1,50%

Chiffres clés	
VL	235,58
12M VL max. (12.06.24)	243,76
12M VL min. (27.10.23)	197,38
Actif du compartiment (EUR mn.)	1 587,39
Première VL	100,00
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	FR0010077412
Code Bloomberg	BNPAPSA FP

Caractéristiques	
Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Nombre de part minimum initial	0
Éligible au PEA	Oui
Indice de référence	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR
Domiciliation	France
Date de première VL	11.04.2002
Gérant(s)	Anne FROIDEVAL
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante

Caractéristiques

Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales

GLOSSAIRE

Alpha
L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta
Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R^2
Le coefficient de corrélation (R2) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information
Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error
La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.
Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.
Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:
1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.
Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.
Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.
Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.
Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.
Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la

baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.
Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.
Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.
« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability